

RCS : VANNES Code greffe : 5602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00168 Numéro SIREN : 801 113 374 Nom ou dénomination : A2P

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2023 sous le numéro de dépôt 4659

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes
le 19 SEP. 2023

22023/4859

A2P
Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 1 Rue Gustave Eiffel
Zone de Kervault Sud Est
56230 QUESTEMBERG
801 113 374 RCS VANNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 133.567,30 €

Affectation

- A titre de dividende..... 130.000,00 €

- Affectation sur le poste « Autres Réserves »..... 3.567,30 €

Ce qui porte le solde de ce compte à 3.567,92 euros

TOTAUX 133.567,30 € 133.567,30 €

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à 130,00 euros.

La date de mise en paiement est fixée au 30 juin 2023.

Rappel des distributions antérieures :

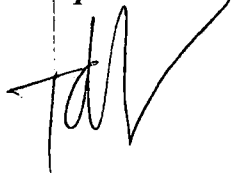
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois exercices précédents, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France :

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction de 40 %		Revenus non éligibles à la réfaction de 40 %	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31/12/2021	Néant	Néant	90.000 euros	Néant
31/12/2020	Néant	Néant	25.000 euros	Néant
31/12/2019	Néant	Néant	70.000 euros	Néant

Copie certifiée conforme

Société BG2H

Représentée par Monsieur Thibaud du BOISGUEHENEUC



Comptes Annuels

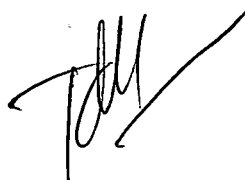
2022

SAS A2P

1 rue EDOUARD BRANLY
56230 QUESTEMBERT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

COPIE
CERTIFIÉE CONFORME



QANTALIS ENTREPRISE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de la Région de Bretagne

Siège :
19, rue Gertrude Bell - CS 92162
56005 VANNES Cedex
Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41
vannes@qantalis.com

Locminé :
PA de Talvern - Bignan - CS 90243
56503 LOCMINE
Tél : +33 (0) 2 97 60 09 35
Fax : +33 (0) 2 97 44 24 59
locmine@qantalis.com

Pontivy :
43, rue Jean Moulin
56300 PONTIVY
Tél : +33 (0) 2 97 25 03 11
Fax : +33 (0) 2 97 25 72 43
pontivy@qantalis.com

Josselin :
Cap Actions
9 rue des Douves du Lion d'Or
Tél : +33 (0) 2 97 93 16 13
Fax : +33 (0) 2 97 70 24 67
josselin@qantalis.com

Caudan :
374 rue de Kerlo
56850 CAUDAN
Tél : +33 (0) 2 97 33 14 03
Fax : +33 (0) 2 97 30 56 39
lorient@qantalis.com

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

MISSION DE COMPILATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de compilation des comptes annuels de la société

SAS A2P

Pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Conformément à nos accords , nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	1 047 631
Chiffre d'affaires	2 808 762
Résultat net comptable (Bénéfice)	133 567

Fait à VANNES

Le 04/04/2023

[Signature]
Claude Carduner

CLAUDE CARDUNER
EXPERT COMPTABLE

Comptes Annuels

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes annuels

Bilan

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes
le 19 SEP 2023
D2023/4659

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	5 790	4 765	1 025	876
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	16 827	16 827		
Installations techniques, matériel et outillage	10 978	7 209	3 769	3 942
Autres immobilisations corporelles	218 153	110 000	108 153	93 189
Immob. en cours / Avances & acomptes	6 085		6 085	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	286		286	185
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	258 118	138 800	119 318	98 193
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens	41 229		41 229	32 210
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	98 523		98 523	96 391
Créances				
Clients et comptes rattachés	222 602		222 602	99 195
Fournisseurs débiteurs	2 032		2 032	20 948
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	21 320		21 320	38 607
Autres créances	634		634	130
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	10 000		10 000	10 000
Disponibilités	399 835		399 835	410 300
Charges constatées d'avance	132 138		132 138	115 208
TOTAL ACTIF CIRCULANT	928 313		928 313	822 989
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 186 431	138 800	1 047 631	921 182

 Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1	2 237
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	133 567	87 764
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	144 568	101 001
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	187 274	236 670
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	187 274	236 670
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	44 523	31 660
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 387	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 869	162 466
<i>Personnel</i>	16 725	12 372
<i>Organismes sociaux</i>	50 455	52 693
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	15 652	6 919
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	7 753	4 293
Dettes fiscales et sociales	90 584	76 277
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	54 575	57 934
Produits constatés d'avance	329 850	255 174
TOTAL DETTES	903 063	820 181
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 047 631	921 182



Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes

le1.9.SEP.2023.....

2023/4659

Comptes Annuels

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe Légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A2P

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 047 631 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 133 567 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/02/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Intégration Fiscale:

- Les sociétés BG2H et A2P ont conclu entre elles une convention d'intégration fiscale. L'option notifiée à l'administration fiscale a une durée de 5 ans à partir du 01/07/2019. Elle est renouvelable par tacite reconduction.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 740	1 050		5 790
Immobilisations incorporelles	4 740	1 050		5 790
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	16 827			16 827
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 018	960		10 978
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 250			15 250
- Matériel de transport	160 860	43 235	13 938	190 158
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 745			12 745
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		6 085		6 085
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	215 700	50 280	13 938	252 042
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	185	101		286
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	185	101		286
ACTIF IMMOBILISE	220 625	51 431	13 938	258 118

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 050	50 280	101	51 431
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 050	50 280	101	51 431
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		13 938		13 938
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		13 938		13 938

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 864	901		4 765
Immobilisations incorporelles	3 864	901		4 765
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	16 827			16 827
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 075	1 133		7 209
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 250			15 250
- Matériel de transport	72 347	26 065	13 938	84 475
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 069	2 206		10 275
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	118 568	29 405	13 938	134 036
ACTIF IMMOBILISE	122 432	30 306	13 938	138 800

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 378 726 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	222 602	222 602	
Autres	23 986	23 986	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	132 138	132 138	
Total	378 726	378 726	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	91 403
Rabais, remises, ristournes à obtenir	1 590
Produits à recevoir	504
Total	93 497

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 892 676 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	187 274	66 867	120 407	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 869	185 869		
Dettes fiscales et sociales	90 584	90 584		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	99 098	99 098		
Produits constatés d'avance	329 850	329 850		
Total	892 676	772 269	120 407	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 242			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	69 638			
(**) Dont envers les associés	44 523			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs non fact. parve	5 289
CONGES PAYES DU	9 618
PROV CHARGES/CP	3 151
Etat-Charges à payer	2 419
PROBTP-Cotis Constructys/CCCA&APNAB	1 053
Rabais, remises, ristournes à accor	4 345
Total	25 875

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	132 138		
Total	132 138		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	329 850		
Total	329 850		